

FCP AL IMTIEZ

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration du 03 Avril 2017 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement « AL IMTIEZ » et la vérification de la composition de l'actif net pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 513 320,941 DT, un actif net de 508 457,391 DT et un bénéfice net annuel de 37 078,964 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société «AL IMTIEZ » au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous attirons l'attention sur la note 3.1 « Note sur le portefeuille titres » des états financiers, qui indiquent que les emplois du Fonds commun de placement « FCP IMTIEZ » dans les placements constitués par les actions New Body Line ont atteint au 31 décembre 2017, 10,341 % de son actif net à cette même date constituant ainsi un dépassement par rapport à la limite de 10% prévue par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du fond commun de placements à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du fond commun de placements.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la Direction.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis le 29 mars 2018

Le Commissaire aux Comptes :

Mahmoud ELLOUMI

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2017

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<u>ACTIF</u>	<u>Note</u>	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Portefeuille titres	3.1	384 938,202	392 620,024
Actions cotées et droits rattachés		364 324,802	368 831,584
Titres OPCVM		20 613,400	23 788,440
Placements monétaires et disponibilités	3.3	128 382,739	104 234,529
Placements monétaires		49 416,418	49 343,832
Disponibilités		78 966,321	54 890,697
Créances d'exploitation		0,000	0,000
TOTAL ACTIF		513 320,941	496 854,553
<u>PASSIF</u>			
Opérateurs créditeurs	3.5	2 591,321	2 475,650
Autres créditeurs divers	3.6	2 272,229	2 097,893
TOTAL PASSIF		4 863,550	4 573,543
<u>ACTIF NET</u>		508 457,391	492 281,010
Capital	3.7	502 848,495	486 336,714
Sommes distribuables	3.10	5 608,896	5 944,296
Sommes distribuables des exercices antérieurs		1,148	0,370
Sommes distribuables de l'exercice		5 607,748	5 943,926
<u>ACTIF NET</u>		508 457,391	492 281,010
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		513 320,941	496 854,553

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2017	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2016
Revenus du portefeuille titres	3.2	14 522,400	14 207,089
Dividendes actions cotées		13 643,600	12 997,500
Dividendes Titres OPCVM		878,800	1 035,840
Revenus des autres valeurs		0,000	173,749
Revenus des placements monétaires	3.4	4 472,255	4 680,832
Revenus des billets de trésorerie		3 118,640	2 996,386
Revenus des dépôts à Terme		0,000	635,080
Revenus des comptes à vue		1 353,615	1 049,366
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		18 994,655	18 887,921
Charges de gestion des placements	3.8	9 954,813	10 109,370
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		9 039,842	8 778,551
Autres produits		0,000	0,000
Autres charges	3.9	2 859,737	2 647,548
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		6 180,105	6 131,003
Régularisation du résultat d'exploitation		-572,357	-187,077
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	3.10	5 607,748	5 943,926
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		572,357	187,077
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres		22 197,262	48 053,037
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		8 950,806	-25 788,728
Frais de négociation de titres		-249,209	-448,373
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		37 078,964	27 946,939

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<u>Du 1er Janvier au 31 Décembre 2017</u>	<u>Du 1er Janvier au 31 Décembre 2016</u>
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	37 078,964	27 946,939
Résultat d'exploitation	6 180,105	6 131,003
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	22 197,262	48 053,037
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	8 950,806	-25 788,728
Frais de négociation de titres	-249,209	-448,373
<u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-5 943,171	-5 172,678
<u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	-14 959,412	-62 274,402
Souscriptions	90 193,620	9 206,412
- Capital	109 300,000	11 400,000
- Régularisation des sommes non distribuables	- 19 651,949	- 2 352,975
- Régularisation des sommes distribuables	545,569	159,387
Rachats	105 153,032	71 480,814
- Capital	124 700,000	89 700,000
- Régularisation des sommes non distribuables	- 20 654,731	- 18 565,668
- Régularisation des sommes distribuables	1 117,903	346,482
- Droits de sortie	-10,140	-
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET</u>	16 176,381	-39 500,141
<u>ACTIF NET</u>		
En début de l'exercice	492 281,010	531 781,151
En fin de l'exercice	508 457,391	492 281,010
<u>NOMBRE DE PARTS</u>		
En début de l'exercice	5 961	6 744
En fin de l'exercice	5 807	5 961
<u>VALEUR LIQUIDATIVE</u>	87,559	82,583
<u>TAUX DE RENDEMENT</u>	7,23%	5,70%

Notes aux états financiers

Exercice clos le 31 Décembre 2017

(Unité : en Dinars Tunisiens)

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers de FCP AL IMTIEZ arrêtés au 31/12/2017 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

2. Principes comptables appliqués

Les états financiers de FCP AL IMTIEZ sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux actions et titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées.

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués en date d'arrêté à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1 Note sur le portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2017 à 384 938,202 Dinars et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition en DT	Valeur au 31 Décembre 2017	% actif
Actions	59 014	366 104,162	364 324,802	70,974%
AMEN BANK	1 926	44 819,932	45 313,002	8,827%
ATL	4 000	11 962,970	12 360,000	2,408%
ATTIJARI LEASING	1 580	26 121,100	28 014,980	5,458%
BNA	4 000	37 588,328	46 904,000	9,137%
BT	2 000	16 203,640	16 118,000	3,140%
BTE	558	9 122,920	9 619,920	1,874%
NBL AA	10 700	67 776,195	53 082,700	10,341%
SIAME	21 700	67 064,124	50 843,100	9,905%
SOTIPAPIER	6 000	26 420,000	20 574,000	4,008%
UIB	2 250	32 310,203	50 440,500	9,826%
WIB	4 300	26 714,750	31 054,600	6,050%
Titres OPCVM	200	20 981,745	20 613,400	4,016%
Actions SICAV	200	20 981,745	20 613,400	4,016%
AL HIFADH SICAV	200	20 981,745	20 613,400	4,016%
Total		387 085,907	384 938,202	74,990%

Les entrées en portefeuille titres en 2017 se détaillent comme suit :

Acquisitions	Coût d'acquisition
Actions sociétés cotées	100 228,880
Actions SICAV	14 171,760
Total	114 400,640

Les sorties du portefeuille-titres au cours de l'exercice 2017 se détaillent ainsi :

Sorties (Cession/Remboursement)	Coût d'acquisition	Prix de cession	Plus ou moins-values réalisées
Actions sociétés cotées	126 992,839	136 083,450	9 090,611
Actions SICAV	17 286,885	17 147,080	-139,805
Total	144 279,724	153 230,530	8 950,806

3.2 Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent 14 522,400 Dinars au 31/12/2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2017	Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2016
Dividendes	14 522,400	14 033,340
- des actions admises à la cote	13 643,600	12 997,500
- des Titres OPCVM	878,800	1 035,840
Revenus des obligations et valeurs assimilées	-	173,749
- intérêts	-	173,749
- primes de remboursement	-	-
Total	14 522,400	14 207,089

3.3 Note sur les placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2017 à 128 382,739 Dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle au 31/12/2017	% actif
Placements monétaires		49 196,472	49 416,418	9,627%
Emetteur STEQ				
Billets de trésorerie	1	49 196,472	49 416,418	9,627%
STEQ 180J 22/09/2016 8,2%	1	49 196,472	49 416,418	9,627%
Disponibilité		78 966,321	78 966,321	15,383%
Dépôt à vue		69 734,885	69 734,885	13,585%
Sommes à l'encaissement		9 231,436	9 231,436	1,798%
Sommes à régler		-	-	0,000%
Total		128 162,793	128 382,739	25,010%

3.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01 au 31/12/2017 à 4 472,255 Dinars et représentent le montant des intérêts au titre de la même période sur les placements monétaires.

Désignation	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2017	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2016
Intérêts des billets de trésorerie	3 118,640	2 996,386
Intérêts des dépôts à terme	-	635,080
Intérêts des comptes courants	1 353,615	1 049,366
Total	4 472,255	4 680,832

3.5 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2017 à 2 591,321 Dinars et représente le montant de la rémunération à payer au gestionnaire, dépositaire et distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2017	Montant au 31/12/2016
Commission distributeurs (TSI & TSB)	388,697	371,347
Commission gestionnaire (TSI)	1 943,489	1 856,734
Commission dépositaire (TSB)	259,135	247,569
Total	2 591,321	2 475,650

3.6 Note sur les autres créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2017 à 2 272,229 Dinars et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires des commissaires aux comptes et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2017	Montant au 31/12/2016
Redevance CMF	42,374	41,367
Honoraires commissaire aux comptes	2 229,855	2 056,526
Total	2 272,229	2 097,893

3.7 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2017 se détaillent ainsi :

	2017	2016
<u>Capital initial au 01-01</u>		
Montant (en nominal)	596 100,000	674 400,000
Nombre de titres	5 961	6 744
Nombre de porteurs de parts	65	84
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>		
Montant	109 300,000	11 400,000
Nombre de parts émises	1 093	114
<u>Rachats effectués (en nominal)</u>		
Montant	124 700,000	89 700,000
Nombre de parts rachetés	1 247	897
<u>Capital au 31-12</u>		
Montant (en nominal)	580 700,000	596 100,000
Sommes non distribuables	- 77 851,505	- 109 763,286
Montant du capital au 31-12	502 848,495	486 336,714
Nombre de parts	5 807	5 961
Nombre de porteurs de parts	43	65

3.7.1 Note sur les sommes non distribuables

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux variations des plus ou moins-values potentielles sur titres et aux plus ou moins-values réalisées sur cession de titres, augmentées des droits de sortie et diminuées des frais de négociation de titres, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2017 :

Désignation	Montant au 31/12/2017	Montant au 31/12/2016
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres OPCVM	- 59,915	- 308,430
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur actions et droits	22 257,177	48 361,467
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession d'actions et droits	9 090,611	- 25 767,928
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession titres d'OPCVM	-139,805	- 20,800
Droits de sortie	10,140	-
Frais négociation des titres	- 249,209	- 448,373
Résultats non distribuables de l'exercice	30 908,999	21 815,936
Résultat non distribuable des exercices antérieurs	- 109 763,286	- 147 791,915
Régularisations sommes non distribuables souscriptions	- 19 651,949	- 2 352,975
Régularisations sommes non distribuables rachats	20 654,731	18 565,668
Total sommes non distribuables	- 77 851,505	-109 763,286

3.8 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2017 à 9 954,813 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2017	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2016
Commission distributeurs (TSI & TSB)	1 493,220	1 516,411
Commission gestionnaire (TSI)	7 466,094	7 582,015
Commission dépositaire (TSB)	995,499	1 010,944
Total	9 954,813	10 109,370

3.9 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2017 à 2 859,737 Dinars et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2017	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2016
Redevance CMF	497,724	505,456
Honoraires commissaire aux comptes	2 362,013	2 142,092
Total	2 859,737	2 647,548

3.10 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2017 :

Désignation	Résultats en instance d'affectation	Résultats Distribuables	Régularisations souscriptions	Régularisations rachats	Sommes Distribuables
Exercice n-1 et antérieurs	1,125		0,212	- 0,189	1,148
Exercice 2017		6 180,105	545,357	- 1 117,714	5 607,748
Sommes distribuables					5 608,896

4. Autres informations

4.1- Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de FCP AL IMTIEZ au 31/12/2017 se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2017	31/12/2016
- Titres à livrer	9 231,436	-
- Titres à recevoir	-	1 435,524
Total	9 231,436	1 435,524

4.2- Données par parts et ratios pertinents

4.2.1- Données par parts

Désignation	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Revenus des placements	3,271	3,169	2,475	2,522	5,032
Charges de gestion des placements	- 1,714	- 1,696	-1,481	- 1,529	- 1,714
REVENUS NET DES PLACEMENTS	1,557	1,473	0,994	0,993	3,318
Autres produits	-	-	-	-	-
Autres charges	- 0,492	- 0,444	- 0,335	- 0,488	- 0,400
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1,064	1,029	0,659	0,505	2,918
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,099	- 0,031	0,107	0,015	- 1,185
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	0,966	0,997	0,766	0,520	1,734
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielle sur titres	3,823	8,061	2,377	4,384	- 8,184
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	1,541	- 4,326	- 2,301	- 5,210	- 7,498
Frais de négociation de titres	- 0,043	- 0,075	- 0,148	- 0,110	- 0,175
Plus ou moins-valeurs sur titres et frais négociation	5,321	3,660	- 0,073	- 0,936	-15,856
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	6,385	4,688	0,586	- 0,431	-12,938
Droits d'Entrée et de sortie	0,002	-	0,027	0,029	0,156

RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE	5,323	3,660	- 0,046	- 0,907	- 15,700
Régularisation du résultat non distribuable	- 0,316	- 0,159	2,133	0,400	3,660
SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	5,007	3,501	2,087	- 0,507	- 12,040
Distribution de dividendes	0,997	0,767	0,520	0,202	-
Valeur Liquidative	87,559	82,583	78,852	76,519	76,709

4.2.2- Ratios de gestion des placements

Désignation	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Charges de gestion des placements/ Actif Net Moyen	1,989%	1,974%	2,049%	1,943%	2,307%
Autres charges / Actif Net Moyen	0,572%	0,517%	0,464%	0,620%	0,538%
Résultat distribuable Exercice / Actif Net Moyen	1,235%	1,197%	0,912%	0,642%	3,929%

4.3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de FCP AL IMTIEZ est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Intermédiation " TSI". Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du FCP. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 1,5% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

TUNISIAN SAUDI BANK « TSB » EX STUSID BANK assure les fonctions de dépositaire pour FCP AL IMTIEZ, consistant notamment à conserver les titres et les fonds du FCP et d'encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrants et le règlement du montant des rachats aux porteurs de parts sortants. En contrepartie de ses services, le Dépositaire perçoit une rémunération TTC de 0,2% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et TSB assurent le rôle de distributeur des parts de FCP AL IMTIEZ. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.